



COMMISSION LOISIRS-PASSION

SEJOUR PECHE "JEAN BOUREL"

« CARNASSIERS, aux LEURRES et à la VERTICALE »
Du JEUDI 10 Au DIMANCHE 13 OCTOBRE 2024

Pratique en bateau sur les barrages du CHASTANG et de l'AIGLE
(CORREZE)

Ouvert aux ayants-droit

CONDITIONS DU STAGE

Permis de pêche

Arrivée au gîte de SPONTOUR :

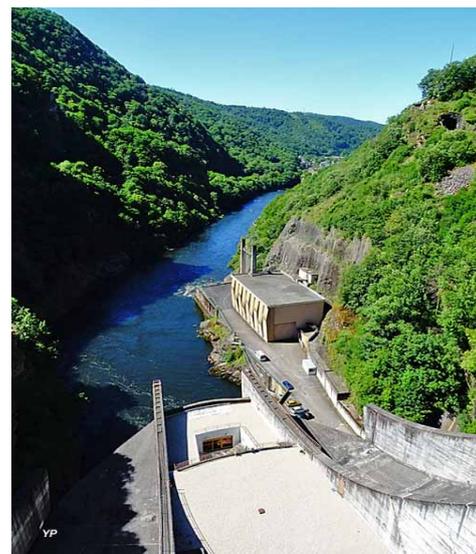
le 10 Octobre vers 16 heures.

Adresse : Gîte SPONTOUR – 19550 SOURSAC

COÛT DU STAGE (avec la participation CMCAS)

90 €/personne comprenant :

- Essence moteurs bateaux
- Hébergement et repas compris au gîte



Participation de la Commission Loisirs-Passion : 45 €



INSCRIPTIONS

S'inscrire individuellement

Groupe de **12 pêcheurs maximum**

(inscriptions dans l'ordre d'arrivée à la C.M.C.A.S.)

Pour des raisons de réservation de logements, veuillez envoyer le bulletin d'inscription à la C.M.C.A.S. avec le règlement de **90.00 € avant le 30 juin 2024**



RENSEIGNEMENTS

➔ CMCAS TULLE AURILLAC

☎ 05 55 20 22 84

➔ Mr DARNIS Alain

☎ 07.82.91.48.96



COMMISSION LOISIRS-PASSION

SEJOUR PECHE "JEAN BOUREL"

"CARNASSIERS, aux LEURRES et à la VERTICALE"

Du JEUDI 10 au DIMANCHE 13 OCTOBRE 2024
Arrivée au gîte « SPONTOUR »

BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM ET PRENOM DE L'AGENT :

S.L.V. :

ADRESSE :
.....
.....

Tél :

Adresse email :

PARTICIPATION FINANCIERE : 90€ euros par personne

Ci-joint chèque postal ou bancaire de 90.00 euros
Libellé à l'ordre de la C.M.C.A.S de TULLE-AURILLAC



**A RETOURNER à la C.M.C.A.S. de TULLE-AURILLAC
Avant le 30 Juin 2024**